

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DELAGE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
VILLE DE LAC-DELAGE TENUE AU BUREAU MUNICIPAL DE LA  
MAIRIE LE LUNDI 13 AOÛT 2018 À 19H30**

---

**PERSONNES PRÉSENTES :**

Alexandre Morin, conseiller au siège n°2  
Marc Boiteau, conseiller au siège no.3  
Alexandre Poupart conseiller au siège no.4  
Christiane Gosselin, conseillère au siège n°5  
Jonathan Baker, conseiller au siège n°6

Josée Desmeules, directrice générale.

**PERSONNE(S) ABSENTE(S) :**

Poste vacant au siège no. 1.  
Monsieur Guy Rochette, maire

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Alexandre Morin, maire suppléant.

**1. GREFFE**

- 1.1 Ouverture de la séance;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 juillet 2018;

**2. FINANCE ET ADMINISTRATION**

- 2.1 Adoption des comptes à payer et à recevoir
  - 2.1.1 Comptes à payer
  - 2.1.2 Compte à recevoir (taxes)
- 2.2 Paiement du décompte progressif no.3 de C.A.F. (Charles Auguste Fortier)

**3. DIRECTION GÉNÉRALE**

Aucun point.

**4. TRAVAUX PUBLICS**

- 4.1 Réparation de la pompe station de pompage eaux usées;
- 4.2 Travaux dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (drainage rue des Crans);

**5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 5.1 Mandat à l'ULSCN pour la réalisation du plan directeur des parcs;

**6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- 6.1 Demande de PIIA- Développement domiciliaire du Refuge (Hauts-Bois du Lac-Delage)

**7. SÉCURITÉ ET PROTECTION CONTRE L'INCENDIE**

- 7.1 Nomination des membres du comité de Sécurité civile;

**8. PERMIS ET INSPECTIONS**

Aucun point.

**9. CORRESPONDANCE**

**10. VARIA**

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

## **1. GREFFE**

### **1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire suppléant constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19H30.

### **1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **Résolution 2018-089**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute la documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptée ci-après;

Il EST PROPOSÉ par Alexandre Poupart  
APPUYÉ par Jonathan Baker  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 13 août 2018.

### **1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUILLET 2018**

#### **Résolution 2018-090**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu dépôt du procès-verbal suivant par la directrice générale dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

-Séance ordinaire du 9 juillet 2018;

Il EST PROPOSÉ par Jonathan Baker  
APPUYÉ par Christiane Gosselin  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal ci-haut mentionné.

## **2. FINANCE ET ADMINISTRATION**

### **2.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET À RECEVOIR**

#### **2.1.1 Comptes à payer**

#### **Résolution 2018-091**

ATTENDU QUE les comptes à payer au 13 août 2018 totalisent un montant de 59 391,05 \$ et 18 751,42 \$ pour les salaires ;

ATTENDU QUE chacun des conseillers a reçu une copie de la liste des comptes payables, des factures payées par paiement électronique et des chèques émis sans résolution ;

Il EST PROPOSÉ par Christiane Gosselin  
APPUYÉ par Marc Boiteau  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la liste des comptes à payer soit acceptée ;

QUE soit autorisé le paiement des comptes payables au 13 août 2018, et ce, selon les échéances prescrites.

### **2.1.2 Compte à recevoir (taxes)**

Madame Josée Desmeules, directrice générale, dépose la liste des taxes à recevoir au 13 août 2018 qui totalisent un montant de 76 316,86 \$.

## **2.2 PAIEMENT DÉCOMPTE PROGRESSIF NO.3 C.A.F. (Charles Auguste Fortier)**

### **Résolution 2018-092**

ATTENDU la recommandation de paiement de Frédéric Meunier, ing. de GBI inc. de procéder au paiement du décompte no.3 de C.A.F. (Charles Auguste Fortier) au montant respectif de 747 912,80 \$ après avoir appliqué la retenue de 10 % ainsi que les taxes.

Il EST PROPOSÉ par Jonathan Baker  
APPUYÉ par Marc Boiteau  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les décomptes no.3 au montant 747 912,80 \$ soit payé à Charles Auguste Fortier (C.A.F.), le tout après avoir appliqué la retenue de 10 % et taxes applicables;

QUE les sommes soient prises à même le règlement d'emprunt no. E-2016-02, les sommes de la TECQ et du règlement E-2013-02 pour le poste de surpression selon les dépenses réparties au bordereau de paiement.

## **3. DIRECTION GÉNÉRALE**

Aucun point.

## **4. TRAVAUX PUBLICS**

### **4.1 RÉPARATION DE LA POMPE STATION DE POMPAGE EAUX USÉES**

ATTENDU Qu'une des pompes de la station de pompage d'eaux usées a brisé et doit être réparée;

ATTENDU Qu'il y aurait lieu d'en profiter pour acheter une pompe neuve pour la remplacer et faire réparer celle actuelle pour qu'elle soit utilisée en réserve en cas de bris;

ATTENDU QUE XYLEM a soumissionné pour l'achat d'une pompe neuve au prix de 9 555,92 \$ plus taxes;

Il EST PROPOSÉ par Jonathan Baker  
APPUYÉ par Alexandre Morin  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la soumission de XYLEM au montant de 9 555,92 \$ plus taxes soit approuvé et que le directeur des travaux publics soit autorisé à acheter la nouvelle pompe.

QUE ces sommes soient prises à même le surplus accumulé au 31 décembre 2017.

#### **4.2 TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (DRAINAGE RUE DES CRANS)**

##### **Résolution 2018-093**

ATTENDU la subvention de 30 000 \$ octroyée dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale ;

ATTENDU QUE des travaux de drainage doivent être faits dans le secteur de la rue des Crans pour corriger une problématique importante;

ATTENDU QU'UNE évaluation budgétaire a été déposée par Frédéric Meunier, ingénieur de GBI Inc. pour un montant ne dépassant pas 35 000 \$ plus taxes ;

Il EST PROPOSÉ par Marc Boiteau  
APPUYÉ par Jonathan Baker  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil autorise un montant ne dépassant pas 35 000 \$ plus taxes ;

QU'UNE somme de 25 000 \$ soit prise à même la subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration à la voirie locale et que la différence de 10 000 \$ soit prise à même le surplus accumulé au 31 décembre 2017.

#### **5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

##### **5.1 MANDAT À L'ULSCN (Unité de Loisirs et du Sport de la Capitale Nationale) POUR LA RÉALISATION D'UN PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS**

##### **Résolution 2018-094**

ATTENDU le projet Espaces de l'ULSCN vise à remettre les parcs au cœur des préoccupations des gestionnaires publics;

ATTENDU QUE la mission de l'ULSCN est d'animer les outils Espaces et d'accompagner la Ville pour avoir des parcs et espaces récréatifs plus attrayants, accessibles et sécuritaires;

ATTENDU la proposition de l'ULSCN pour la réalisation d'un plan directeur des parcs et espaces verts;

ATTENDU le besoin de mieux planifier les investissements en matière de parcs et d'aires de jeux pour les jeunes;

ATTENDU QUE ce plan concorde avec les objectifs de la Politique familiale qui sera adoptée prochainement;

Il EST PROPOSÉ par Alexandre Poupart  
APPUYÉ par Marc Boiteau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le mandat soit octroyé à l'ULSCN pour un montant de 2 163,83 \$ taxes incluses pour la réalisation d'un plan directeur des parcs et espaces verts;

QUE ces sommes soient prises à même le surplus accumulé au 31 décembre 2017.

## **6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **6.1 DEMANDE DE PIIA- DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DU REFUGE (HAUTS-BOIS DU LAC-DELAGE)**

**Résolution 2018-095**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs demandes de permis pour des constructions de maisons en rangées ont été déposées sur la rue du Refuge, concernant les lots 6 250 121 à 6 250 126, 6 250 115 à 6 250 120, 6 250 127 à 6250 130 et 5 785 615 à 5 785 618, tous situés dans la zone 11-HB;

CONSIDÉRANT QUE toute demande de construction dans cette zone doit être soumise au CCU et au conseil pour la conformité au PIIA;

CONSIDÉRANT QUE, outre les stationnements, le projet de construction respecte les objectifs et critères du règlement U-2011-07;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande favorablement la demande au conseil municipal;

Il EST PROPOSÉ par Marc Boiteau  
APPUYÉ par Alexandre Poupart  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les demandes de permis no. 2018-70 à 2018-89 soient déclarées conformes au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

## **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CONTRE LES INCENDIES**

### **7.1 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉCURITÉ CIVILE**

**Résolution 2018-096**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Lac-Delage travaille actuellement sur la production d'un nouveau Plan de sécurité civile pour planifier les interventions en cas de sinistres majeurs;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu lieu de nommer les membres du Comité de l'Organisation de la Sécurité civile;

Il EST PROPOSÉ par Christiane Gosselin  
APPUYÉ par Marc Boiteau  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal nomme les personnes suivantes sur le Comité de Sécurité civile, soit : Monsieur Guy Rochette, maire et président du comité; madame Christiane Gosselin, conseillère municipale, monsieur Alexandre Morin, conseiller municipal, monsieur Sydney Lavoie, directeur des travaux

publics; monsieur Pierre-Marc Boisjoli, lieutenant au service de sécurité incendie de Stoneham et madame Josée Desmeules, directrice générale.

**8. PERMIS ET INSPECTION**

Aucun point.

**9. CORRESPONDANCE**

**10. VARIA**

- Lancement officiel de la Politique familiale le 23 août lors de la séance extraordinaire à 18H30

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Résolution 2018-097**

Il EST PROPOSÉ par Alexandre Poupart  
APPUYÉ par Jonathan Baker

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de lever la présente assemblée à 20H55.

---

Alexandre Morin, maire suppléant

---

Josée Desmeules, directrice générale